



Archives L'Alsace / Arnaud Viry

THANN
L'Alsacienne de raquettes dimanche au Markstein

Page 20



Photo L'Alsace/Eric Gottscheck

ODEREN
Le « rêve interdit », un roman de Charlotte Monnier

Page 21



Photo L'Alsace/Jean-Marie Renoir

BURNHAUPT-LE-HAUT
Habitat : un salon sur les tendances de la rénovation

Page 22

ENTREPRISE

Mettre en valeur le textile alsacien

Trois nouvelles entreprises, De fil en aiguille et Ouatinage d'Alsace à Thann et Clipso à Vieux-Thann, ont reçu l'agrément Alsace terre textile. Le panneau « commune partenaire » a été inauguré jeudi matin.

Isabelle Bollène

Après ETC à Cernay, Velcorex à Saint-Amarin, Kelnet à Fellingring et la FNAPP, installée à Malmerspach (« L'Alsace » du 12 octobre 2014), trois nouvelles entreprises viennent d'être agréées Alsace terre textile : De fil en aiguille et Ouatinage d'Alsace à Thann, et Clipso à Vieux-Thann.

L'agrément (pour une entreprise) et le label (pour un produit) Alsace terre textile certifie que 75 % des étapes de fabrication du produit sont effectuées sur le territoire de référence, en l'occurrence dans la région Alsace et dans les Vosges. Pour l'obtenir, il faut donc avoir un outil industriel en fonctionnement dans la région. Pas question de se contenter de coudre une étiquette ou un bouton !

« Ce n'est pas une opération de marketing »

Ce label a été lancé le 7 novembre 2013 à la Société industrielle de Mulhouse et est désormais décliné dans quatre ou cinq régions françaises. « Ce n'est pas une opération de marketing », explique Catherine Aubertin, responsable du Pôle Textile Alsace. C'est un label d'excellence, reconnu par l'État comme un outil de traçabilité. Il garantit une transparence totale aux consommateurs. » Ce qui explique que, sur 250 entreprises textiles alsaciennes, 19 seulement soient agréées. « On ira sans doute à 30, mais pas tellement au-delà, c'est un label très exigeant », ajoute Catherine Aubertin.

Les industriels, eux, y gagnent une mise en avant de leurs savoir-faire, une visibilité et une image. C'est aussi l'amorce d'un réseau, qui permet des échanges et des synergies. Et peut même favoriser des relocalisations. Enfin, les communes sont partenaires du label. Celles où sont installées les 19 entreprises agréées ont souhaité



Romain Luttringer, maire de Thann, et Daniel Neff, maire de Vieux-Thann, étaient présents, jeudi matin, dans les locaux de De fil en aiguille pour dévoiler le nouveau panneau « Commune partenaire Alsace terre textile ».

Photos L'Alsace/Arnaud Viry

marquer l'importance que revêt la présence d'une entreprise textile pour l'emploi et la vie économique de leur localité en installant des panneaux « Commune partenaire Alsace terre textile » aux entrées et sorties de ville, amorce d'une future Route du textile. Romain Luttringer, maire de Thann, et Daniel Neff, maire de Vieux-Thann, étaient ainsi présents, jeudi matin, dans les locaux de De fil en aiguille pour dévoiler un de ces nouveaux panneaux.

Vincent Brunner, gérant de De fil en aiguille, a fait visiter les locaux de son entreprise familiale, « qui remonte à plusieurs générations. Je suis pour ainsi dire né dans le textile... Et dans une vallée, où les fabriques étaient très nombreuses, nous figurons aujourd'hui parmi les rares survivants. Si nous avons su préserver un savoir-faire et une fabrication locaux, c'est parce que nous avons eu la chance de pouvoir nous adapter à de nouveaux marchés en élargissant notre savoir-faire de base : la confection. »

La majeure partie de l'activité de l'entreprise, sous la marque Defil,

est désormais la fabrication de maillots de sports, personnalisables grâce à l'impression numérique par sublimation. Les maillots sont vendus aux grandes marques d'équipementiers et dans les moyennes surfaces spécialisées dans le sport. De fil en aiguille en fabrique 70 000 par an. L'entreprise ne travaille que le polyester, matière dans laquelle tous les maillots sont confectionnés. Depuis 2011, elle fabrique également des drapeaux ou bannières en textile imprimé. Elle emploie 18 personnes et dégage un chiffre d'affaires de 1,4 million d'euros.

Créneaux à forte valeur ajoutée

Autre société thannoise labellisée, Ouatinage d'Alsace. Elle matelasse tous types de textiles en petite et grande largeur. Elle confectionne dans ses ateliers des tissus matelassés, jusqu'aux produits finis comme les couettes, jetés de lits, plaids ou housses de clic-clac. Des rideaux, voilages et stores intérieurs sont également fabriqués dans les ateliers de l'entreprise. Elle a réalisé 100 000 ml de tissus

matelassés en 2013, emploie cinq collaborateurs et réalise 500 000 € de chiffre d'affaires. Elle possède également un magasin de vente aux particuliers.

Enfin, la société Clipso, installée à Vieux-Thann et à Saint-Amarin, est spécialisée dans les « revêtements nobles » : plafonds en tissu tendu, revêtement mural, panneaux acoustiques, etc. Créée en 1997, Clipso connaît un succès croissant. Elle fait vivre 48 salariés et enregistre un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros, dont 80 % à l'exportation. Son secret ? « Nous consacrons entre 8 et 13 % de notre chiffre d'affaires à l'exportation », explique Serge Weibel, directeur industriel de Clipso.

Ces entreprises sont la preuve que l'industrie textile, étroitement liée à l'histoire de l'Alsace, a encore un avenir dans notre région, à condition de se placer sur des créneaux à forte valeur ajoutée et d'apporter aux clients un service personnalisé que les usines asiatiques ne peuvent pas offrir. Le label Alsace terre textile contribue à mettre en valeur ce savoir-faire textile alsacien.



Le tissu est découpé en un tour de main, puis le maillot est cousu.



L'atelier de confection de l'entreprise De fil en aiguille, où le savoir-faire des couturières fait merveille.



Ouatinage d'Alsace, spécialisée dans les tissus matelassés, a elle aussi obtenu le label Alsace terre textile.

IL N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FACILE DE S'OFFRIR UNE RENAULT

EASY PACK

AVEC ENTRETIEN
AVEC GARANTIE
AVEC ASSISTANCE

SANS APPORT
SANS CONDITION

RENAULT MULHOUSE
1, RUE DE SAUSHEIM - ILLZACH - TÉL. 03 89 36 22 22
ET SON RÉSEAU D'AGENTS PARTICIPANTS

HYUNDAI MULHOUSE - Rue de Thann
Tél. 03 89 33 35 62

Nouvelle Hyundai i20

Série spéciale de lancement à Location Longue Durée sur 49 mois et 40 000 km

149 €/mois⁽¹⁾
SANS APPORT
ET SANS CONDITION⁽²⁾

À découvrir sur Hyundai.fr

Consommations mixtes de la gamme Hyundai i20 (l/100km) : de 3,8 à 5,5. Émissions de CO₂ (g/km) : 99 à 127.

(1) Location longue durée 49 mois et 40 000 km pour une Hyundai i20 NG 1.2 84 Edition #1 neuve : 49 loyers mensuels à 149 € (hors assurances facultatives et prestations). (2) Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 31/03/2015 dans le réseau participant et sous réserve d'acceptation du dossier par Hyundai France Finance, département S&AS au capital de 100 000 000 € - 69 Avenue de Flandre - 59700 Marcq-en-Barœul - SIREN 491 411 542 RCS Lille métropole. Modèle présenté : Hyundai i20 NG 1.2 84 Creative avec Premium Pack - 49 loyers de 219 € (hors assurances facultatives et prestations). *Ouverture le dimanche selon autorisation préfectorale.

Groupe-Andreani.com
Distribution automobile multimarque